



PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Blois, le 27 août 2021

Élections des membres de la chambre de commerce et d'industrie territoriale de Loir-et-Cher et des membres de la chambre de commerce et d'industrie de la région Centre-Val de Loire

DÉPOT des CANDIDATURES

Les élections des membres de la chambre de commerce et d'industrie territoriale de Loir-et-Cher et des membres de la chambre de commerce et d'industrie de la région Centre-Val de Loire se dérouleront **du 27 octobre au 9 novembre 2021**.

Les déclarations de candidature seront reçues en préfecture de Loir-et-Cher – Direction de la légalité et de la citoyenneté – Bureau des élections et de la réglementation – Place de la République à Blois **du jeudi 23 septembre au jeudi 30 septembre 2021 à 12h00** selon les horaires d'ouverture suivants :

> de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 les jours ouvrés,

> de 9h00 à 12h00 le jeudi 30 septembre 2021.

Les modalités de dépôt et les modèles d'imprimés de déclaration de candidature sont disponibles sur le site internet des services de l'État en Loir-et-Cher www.loir-et-cher.gouv.fr (Rubrique Politiques-publiques / Citoyenneté-Elections / Elections-professionnelles / Elections à la CCIT de Loir-et-Cher et à la CCI de la Région Centre-Val-de-Loire).

Contacts presse

Service départemental de la communication interministérielle
02.54.81.55.80 – 02.54.81.55.82 | pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr
www.loir-et-cher.gouv.fr | @prefet41